

## Cinquièmes rencontres - échanges à l'hôtel Nikko de Paris



Monsieur le Président,  
Cher Monsieur Dubrule,

Comme vous pouvez l'imaginer,  
je suis extrêmement émue de vous accueillir devant  
cette nombreuse assemblée  
de collaborateurs et de pionniers de Accor.

Avant tout, je voudrais vous remercier  
du fond du cœur d'avoir accepté cette invitation de  
notre Association qui, sans vous et  
Monsieur Pélisson, n'aurait jamais vu le jour.

Je suis également l'interprète de tous nos amis ici  
présents en vous disant l'immense intérêt que nous  
avons à vous écouter dans ce contexte mondial  
particulièrement bouleversé.

Sans plus attendre, je vais vous donner la parole en  
vous informant, chers amis,  
que Monsieur Pélisson nous fait l'honneur et l'amitié  
d'être notre prochain intervenant.

Monsieur Pélisson aura le lourd challenge d'attirer  
autant d'auditeurs attentifs  
que les 200 participants de ce soir.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous  
remercier de tout mon cœur au nom de tous.



200 personnes, soit près de la moitié des adhérents,  
sont venues à l'hôtel Nikko pour écouter Paul Dubrule.

Lors de cette cinquième rencontre Trait d'Union  
qui s'est déroulée à l'hôtel Nikko le 18 septembre 2001,  
Paul Dubrule, interviewé par Olivier Devys, a commenté  
les événements de New York et leurs conséquences  
sur les métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

Le Co-Président du Conseil de Surveillance a notamment indiqué  
qu'une mesure des effets de ces événements  
avait été élaborée par le Directoire et que, sur ces bases,  
le résultat du Groupe en 2001 serait du niveau de celui atteint en  
2000. Or 2000 avait été une année exceptionnelle pour Accor. Il  
n'y a donc pas lieu de s'alarmer, et, pour Paul Dubrule, le Groupe  
bénéficie d'atouts dont nos concurrents  
ne disposent pas : activité des services aux entreprises, forte  
présence sur l'hôtellerie économique, présence mondiale...

(suite au verso)



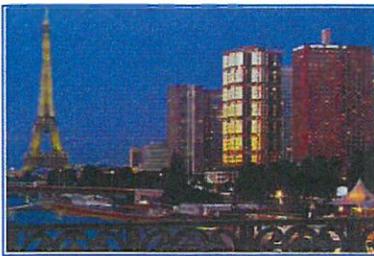
### Prochaines rencontres de Trait d'Union :

**le Lundi 17 décembre 2001 à 19 heures  
dans la nouvelle Académie Accor**

**Gérard Pélisson**

évoquera les perspectives de Accor  
dans le nouveau contexte économique mondial.





L'hôtel Nikko,  
à deux pas de la Tour Eiffel

Monsieur Ory a très chaleureusement accueilli Trait d'Union dans son établissement.



Claude Moscheni,  
Vice-Président  
de Trait d'Union,  
lors du cocktail dînatoire  
très gastronomique.



A l'issue de son intervention,  
Paul Dubrule a remis à la Présidente, Louise  
Huet-Tocny, la Bernache d'Argent pour son  
implication dans la création et l'animation de  
l'Association Trait d'Union.

*Une montre Mercure a été offerte  
à chaque participant  
et Trait d'Union remercie sincèrement  
la Direction du Marketing Hôtelier  
pour ce cadeau très apprécié.*

(suite de la première page)

**P**aul Dubrule a poursuivi son intervention en évoquant ses déplacements à l'étranger dans des zones qui constituent un potentiel gigantesque de développement pour Accor, notamment la Chine.

Commentant la construction d'une école d'hôtellerie et de tourisme à Siem Reap, au Cambodge, il a insisté sur l'importance fondamentale de l'éducation et de la formation professionnelle dans les pays en développement.

Paul Dubrule a ensuite analysé son action d'homme public en tant que Maire de Fontainebleau puis en tant que Sénateur de Seine et Marne. Évoquant ses expériences, il a conclu sur la difficulté d'obtenir des changements perceptibles dans le cadre de l'action politique.

Enfin, à travers un dialogue avec la salle, Paul Dubrule a insisté sur le succès rencontré par Trait d'Union et la nécessité de poursuivre le développement de cette association.

Le **Conseil d'Administration** de l'Association aura lieu le mercredi 7 novembre 2001 au Novotel Evry en présence de Claude Moscheni.

Conception et réalisation : Association Trait d'Union Accor

Comité de rédaction : Olivier Devys, Louise Huet-Tocny, Philippe Liger, Philippe de Montenay, Magali Soave.

### De plus en plus d'adhérents chaque jour.



Au 30 septembre 2001,  
l'Association compte **485 adhérents**  
dont 372 collaborateurs actifs  
et 113 membres retraités.

### Initiatives pour les pionniers

Le Site Carte Accor pourra être consulté sur Internet à la fin de l'année 2001.



Dans cette attente, Véronique TONON, Responsable Cartes Accor, propose de communiquer régulièrement à Trait d'Union les promotions les plus attrayantes.

Ainsi, un envoi sera fait prochainement à nos adhérents retraités pour leur faire part des offres ponctuelles tout en leur rappelant le fonctionnement de la Carte Accor et les offres permanentes dont ils peuvent bénéficier.

Une journée d'initiation à Internet va être organisée à l'Académie Accor.



Destinée à familiariser nos adhérents retraités avec ce nouveau moyen de communication, cette journée sera animée par un formateur spécialiste de l'Académie Accor.

Les pionniers recevront prochainement tous les renseignements concernant cette journée ainsi qu'un bulletin d'inscription.